



# Programme AVOT OUBANIM

## Chéla'h Lekha 5784



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -  
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire  
où les gagnants sont publiés

1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une  
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour  
gagner des super cadeaux

Chapitre 13, verset 23

PARACHA

Ce *Passouk* nous raconte que les explorateurs ont cueilli, avec l'intention de les ramener en Israël :

- une **seule énorme grappe de raisins**, qu'ils ont porté à huit ;
- une **seule grenade**, qu'un a porté ;
- une **seule figue**, qu'un a porté.

Ils étaient donc **dix à porter des fruits**, et Calev et Yéhocou'a n'ont rien pris.

Le *Passouk* 20 nous avait dit, concernant la date où ils sont allés : "Et ces jours étaient les **jours des prémices des raisins**."

Le *Arizal Hakadoch* explique que l'accomplissement de la **Mitsva de Bikourim** (qui consiste à apporter chaque année les prémices de nos fruits) **répare la faute des explorateurs**.

En effet, ces derniers ont ramené d'Israël des fruits géants pour **déguster les Bné Israël de ce pays**.

Et la *Mitsva* de *Bikourim* développe en nous, au contraire, **l'amour de la terre d'Israël**.

C'est pour cela, d'ailleurs, qu'elle ne concerne que les sept fruits par lesquels la terre d'Israël est louée (blé, orge, olive, datte, raisin, figue, grenade).

D'ailleurs, le *Gaon Rav Ména'hém Zamba* remarque que lorsque la *Michna* de *Bikourim* (3, 1) décrit la procédure des *Bikourim*, elle ne mentionne explicitement non pas les sept fruits d'Israël, mais seulement les **trois sortes rapportées par les explorateurs** (grenade, figue et raisin).





## HALAKHA



Puisque Chabbath prochain est le premier jour de Roch 'Hodech Tamouz, nous allons apprendre une *Halakha* concernant le cas où Roch 'Hodech tombe Chabbath.

Le *Choul'han 'Aroukh* écrit que lorsque Roch 'Hodech tombe Chabbath, on dit, à 'Arvit, *Cha'harit* et *Min'ha*, la même *Amida* qu'un Chabbath ordinaire, sauf qu'on y **ajoute le paragraphe de Ya'ale Vévavo**, à sa place habituelle (avant *Modim*).

Dans ce paragraphe, on ne mentionne pas le Chabbath (car, comme l'explique le *Michna Beroura*, on a déjà mentionné celui-ci dans la *Amida*).

Le matin, on sortira deux *Sifré Torah*. Dans le premier, on lira la *Paracha* de la semaine (cette année, celle de *Kora'h*). Et, dans le deuxième, on lira, en tant que *Maftir*, un **passage de Parachat Pin'has**, qui nous parle du Chabbath et du Roch 'Hodech.

Pour la *Haftara*, on ne lira pas celle de la semaine, mais celle de *Hachamaïm Kissi*. Celle-ci :

- est tirée du livre de Yécha'yahou (66, 1-24) ;
- commence par : "Ainsi a dit Hachem : "Les Cieux sont Mon trône" ;
- et finit par : "Ce sera de Roch 'Hodech en Roch 'Hodech, et de Chabbath en Chabbath, toutes les créatures viendront se prosterner à Moi, a dit Hachem."

Dans la *Brakha* à dire après la *Haftara*, on ne **mentionnera pas Roch 'Hodech**. Car il n'y a pas de *Haftara* à lire à Roch 'Hodech. Ce n'est que parce que c'est aussi Chabbath que nous en lisons une.

Si une communauté a, par erreur, lu la *Haftara* habituelle au lieu de celle de *Hachamaïm Kissi*, elle devra quand même lire cette dernière. Et si elle se rend compte de son erreur après avoir déjà dit les *Brakhot* qui suivent la *Haftara*, elle **lira quand même la Haftara de Hachamaïm Kissi, mais sans Brakha**.

? Pourquoi sans *Brakha* ?

Le *Cha'aré Efraïm* explique que c'est parce que la *Haftara* qui a été lue par erreur est quand même **liée à la Paracha de la semaine**, et est donc considérée comme une bonne lecture.

? Que faire si, alors qu'on est en train de dire les *Brakhot* d'après la *Haftara*, on réalise qu'on a lu la *Haftara* habituelle au lieu de celle de *Hachamaïm Kissi* ?

Rav 'Haïm Kanievsky dit qu'on **continue les Brakhot jusqu'au bout**. Et ensuite, on lit sans *Brakha* la *Haftara* de *Hachamaïm Kissi*.



## MICHNA

Rabbi Yo'hanan Ben Broka dit : "Celui qui profane le nom de D.ieu en cachette, on le punira à découvert. Qu'il l'ait fait involontairement ou volontairement, il n'y a **pas de différence lorsqu'il s'agit de la profanation du nom divin.**"

cachette, on le punira à découvert. Qu'il l'ait fait involontairement ou volontairement, il n'y a **pas de différence lorsqu'il s'agit de la profanation du nom divin.**"

Rabbi Yo'hanan ben Broka était l'élève de Rabbi Yéhochoua' ben 'Hanania et le compagnon d'étude de Rabbi El'azar Khisma.

Dans cette *Michna*, il nous prévient de la **gravité d'entraîner, par nos actes**, une profanation du nom divin. Il commence par parler d'une personne respectable, peut-être même un érudit en Torah, dont les gens apprennent, et s'inspirent de ses actions ; mais, en cachette, cette personne faute.

Lorsque Hachem la punira, cela pourra entraîner une profanation du Nom divin, car les gens diront : "Cette personne est **sage et se comporte bien**. Pourtant, des **malheurs s'abattent sur elle !**"

Hachem n'a donc pas d'autre choix que de **dévoiler publiquement les fautes qu'elle a commises**, pour que tout le monde puisse voir qu'en fait, elle a fauté.

Qu'elle ait commis sa faute par mégarde ou avec intention, à partir du moment où il faut la punir, Hachem n'a pas d'autre choix que de révéler sa faute. Nous trouvons un exemple de cela dans le livre de Chmouel 2(12, 12), où Hachem a dit au roi David : "Toi, tu as fait en cachette. Et Moi, **Je te punirai aux yeux de tout Israël** et devant le soleil."

Le Rambam dit que lorsque quelqu'un fait une faute qui provoque une profanation du nom d'Hachem, si c'était **par mégarde**, on le **punira à la mesure de son erreur**. Et si c'était **intentionnel**, on le punira avec **toute la force nécessaire**. Mais dans les deux cas, la punition sera publique et révélera la faute qui a été commise. Car sans cela, les gens se seraient imaginés que cette personne était *Tsadéket*, auraient appris de ses actions et se seraient dit, en voyant ses malheurs : "À quoi lui ont servi tous ses mérites ?!" Hachem n'a donc **pas d'autre choix que de révéler sa faute**.

De plus, nos *'Hakhamim* nous ont dit (Talmud *Kidouchine* 41) : "On ne fait pas crédit lorsqu'il y a un *'Hiloul Hachem*." Cela signifie qu'Hachem n'agit pas comme un commerçant qui fait crédit à ses clients en leur disant : "Vous pouvez payer plus tard." Lorsqu'il y a un *'Hiloul Hachem*, il se fait **payer tout de suite**, pour que la communauté connaisse la faute qui a été commise.

Le Tiféret Israël explique qu'il y a **deux sortes de profanation du nom d'Hachem** :

1. celui qui est fait par une personne qui **faute par appétit**, parce que son *Yétser Hara'* est trop fort. Elle n'a pas l'intention de provoquer Hachem, mais elle ne peut pas se retenir. Elle a trop envie. Elle sera quand même punie publiquement pour sa faute, et pour la profanation du nom d'Hachem qui en a résulté.

Ceci peut aller très loin. En effet, Rav a dit (Talmud *Yoma* 86a) : "S'il m'arrivait d'acheter de la viande chez le boucher sans la payer tout de suite, cela peut entraîner un *'Hiloul Hachem*. Car plus je tarde à payer, plus le boucher va croire que je suis un voleur."

Rabbi Yo'hanan va même encore plus loin, en disant : "S'il m'arrivait de marcher deux mètres dans la rue sans parler de Torah ou sans porter les *Téfilin*, ce serait un grand *'Hiloul Hachem*, car les gens diraient : 'Même le Rav ne **parle pas de Torah !** Même le Rav ne **porte pas de Téfilin !**'"

2. Celui qui est fait par une personne qui n'a **pas peur d'Hachem**. Elle ne faute pas parce que son *Yétser Hara'* l'y pousse, mais **par décision**. Pour montrer qu'elle **nie Hachem, et qu'elle rejette le joug divin**. C'est **particulièrement grave**.

Elle ne va peut-être pas fauter publiquement, parce qu'elle craint pour son propre *Kavod*. Mais puisqu'elle faute **par mépris pour Hachem et Sa Torah**, Hachem la punira publiquement, afin que tout le monde sache qu'elle est un *Racha'*.





## KÉTOUVIM HAGIOGRAPHES

Dans les 20 chapitres qui suivent (du chapitre 12 au chapitre 31), c'est **Iyov qui a parlé le plus souvent**, sauf dans cinq chapitres :

- aux chapitres 15 et 22, c'est Elifaz Hatémani qui a parlé ;
- aux chapitres 18 et 25, c'est Bildad Hachou'hi qui a parlé ;
- au chapitre 20, c'est Tsofa Hana'amadi qui a parlé.

Aux derniers mots du chapitre 31, Iyov dit qu'en fin de compte, même si on plante du blé, ce sont des épines qui sortent ; et même si on plante de l'orge, ce qui pousse ressemble à de l'orge, mais n'en est pas.

Iyov termine ainsi son discours, en disant qu'il n'a plus rien à ajouter. Qu'il a démontré, pendant toutes ses interventions, la **justesse de ses comportements et l'ampleur de souffrance qu'il a vécue**, après la grande réussite qu'il a connue. Qu'il n'y a **pas de réponse objective à donner pour expliquer ce qu'il lui arrive**. Que le bonheur qu'il avait était justifié parce qu'il se comportait bien, et qu'il faisait attention à ne rien faire de mal. Mais tout a brusquement changé. Et sa souffrance ne peut pas être due à des fautes qu'il a commises, puisqu'il faisait **tellement attention à son comportement**.

Le passage 32 nous dit que les trois amis de Iyov ont **arrêté de lui répondre**. Ils n'avaient plus d'arguments à lui opposer, puisque Iyov se trouvait tellement juste à ses propres yeux, et qu'il n'y avait plus rien à lui répondre ni à rétorquer. Ils n'avaient **aucun moyen de lui expliquer les malheurs qui lui arrivaient**.

C'est alors qu'un nouveau personnage apparaît : Elihou, fils de Barakel Habouzi, qui était de la famille d'Avraham *Avinou*.

Il s'est **mis en colère contre Iyov** (qui se croyait plus juste qu'Hachem) et ses amis (qui ne trouvaient plus d'arguments contre lui). Le texte dit que leur silence équivalait à rendre *Racha'* Iyov. Mais, évidemment, Rachi explique que c'est une manière de dire ce qu'on n'ose pas dire, par respect pour Hachem : "rendre *Racha'* Hachem".

Le texte nous dit que Elihou s'était retenu jusque là de parler, car il était plus jeune que les trois autres amis de Iyov. Mais maintenant qu'il voit que ces derniers se taisent et n'ont plus d'arguments, sa colère fait que, malgré le respect qu'il leur vouait, il décide de prendre la parole. Et il dit :

"Je suis beaucoup plus jeune que vous. Vous êtes des **personnes âgées et vénérables**. C'est pourquoi j'ai tremblé et j'ai craint de me mêler à une conversation d'un si haut niveau. Je n'ai **pas osé donner mon opinion devant vous**.

Je me suis dit : "Les jours avancés que vous avez parleront d'eux-mêmes, et les grandes années sauront sortir toute votre sagesse. Qu'est-ce que je peux savoir, moi, que vous ne sauriez pas vous-même ?"

Jusqu'à présent, je me suis donc tu, parce que j'avais peur d'être ridicule. Mais finalement, je vois que **l'intelligence d'un homme ne dépend pas de son âge**.

Je te prie donc, Iyov, d'accepter de m'entendre, et je vais t'exposer mon point de vue sur toute cette affaire."

**CHOFTIM  
PROPHÈTES**

Le texte nous dit qu'avant d'avoir déclenché cette guerre, chaque homme d'Israël avait juré qu'il ne donnerait pas sa fille en mariage à l'un des membres de Binyamin. Puis il y a eu la guerre, où la **tribu de Binyamin a été presque totalement décimée**. Il n'en restait que 600 hommes. 600 hommes qui allaient mourir **sans mettre au monde des enfants**. Une tribu entière du peuple juif aurait donc risqué de disparaître.

Le texte nous raconte que **tout le peuple est arrivé à Beth El**, c'est-à-dire à Chilo, où il y avait le *Michkan*. Ils sont restés assis là-bas jusqu'au soir. Ils ont **prié devant** Hachem. Ils ont élevé leur voix, et ont énormément pleuré. Ils se sont demandés : "Pourquoi avons-nous éliminé de nos propres mains une tribu entière du peuple d'Israël ?!"

Le Malbim explique qu'ils ont réalisé qu'ils sont allés un peu trop fort avec la tribu de Binyamin. Au début, leur projet n'était que de tuer les auteurs (et leurs complices) dans l'histoire de Piléchet Béguiv'a, mais la **situation s'est dégradée**, et ils en sont **arrivés à un massacre**. Car même s'il restait encore 600 hommes de Binyamin, cela ne s'appelle plus une tribu, mais quelques individus. On pouvait donc considérer que, d'ores et déjà, **la tribu de Binyamin avait été complètement effacée**.

Le lendemain de cette journée de prières et de pleurs, ils ont construit un *Mizbéa'h*, et ont offert énormément de sacrifices, pour trouver **grâce aux yeux d'Hachem**. Ils se sont souvenus qu'un grand drame s'était déjà produit lors de la conquête de la terre d'Israël : la défaite qu'ils ont connue dans la ville de Ha'aï.

Après avoir enquêté sur les raisons de cette défaite, ils avaient découvert qu'un homme (A'han) s'était servi du butin de Jéricho, alors que cela avait été interdit, et que tous les *Bné Israël* (y compris A'han) avaient juré à Yéhochoua' de **ne pas s'en servir**.

En repensant à cela, ils se sont dit que bien qu'ils aient juré que tout le monde devait se réunir à Mitspa pour faire la guerre à Binyamin, peut-être qu'une frange du peuple juif aurait **transgressé ce serment**, et ne serait pas venue

se joindre à la guerre. Et si tel était le cas, ce serait ces gens qui seraient **responsables du drame** qu'ils vivaient.

L'élimination d'une tribu d'Israël est, en effet, un grand drame pour tout le peuple, car la **présence divine** ne peut résider sur le peuple juif que lorsqu'il comporte **douze tribus**. S'il en manque une, c'est une **grande tare pour toute la nation** (cela est mentionné à plusieurs endroits, dans les livres de nos maîtres). C'est un dommage pour toutes les générations. Quelque chose d'irréparable. La **splendeur de Ya'akov** et la **sainteté d'Israël** sont **définitivement éteintes**.

Ils se sont donc mis à chercher qui a pu ne pas venir. Et ils se sont dit : "Puisque nous-mêmes avons juré de ne pas donner nos filles aux gens de Binyamin, il faut trouver un moyen de permettre aux 600 survivants de cette tribu de pouvoir se marier, pour avoir des enfants et perpétuer leur tribu."

Lorsqu'ils ont cherché qui n'est pas venu au grand rassemblement, ils ont trouvé que des gens de Yavech Guil'ad ne se sont **pas joints à cette guerre**. Ils ont décidé de tous les tuer, hommes, femmes et enfants, sauf les jeunes filles qui n'avaient pas eu encore de relations avec des hommes. Elles, ils ont décidé de les ramener au camp de Chilo.

Et c'est ce qu'il s'est passé : 400 jeunes filles qui n'ont jamais été mariées ont été ramenées. L'armée d'Israël a envoyé un message de paix aux 600 hommes de l'armée de Binyamin.

Ce message était : "Nous vous avons amené 400 jeunes filles, afin que 400 hommes parmi vous puissent **se marier, fonder des familles et avoir des enfants**."

**Ainsi, les gens de Binyamin ont été consolés.**



## HISTOIRE

Dans un quartier de Manhattan, à New York, habitait Rabbi Efraïm Schwartz. Il a récemment quitté ce monde. Mais auparavant, il arrivait toujours parmi les **dix premiers à la Téfila**, dans le *Beth Hamidrach* dans lequel il priait.

Tout le monde admirait le fait que, malgré son âge avancé, il **marchait comme un jeune homme, avec zèle et force**. Chacun se demandait : "Mais quel âge peut-il bien avoir ?!" Et personne n'a jamais pu donner la vraie réponse à cette question.

Un matin, tous les hommes qui avaient prié au *Beth Hamidrach* ont été **invités à un grand repas**, que Rabbi Efraïm organisait pour son anniversaire.

Les gens étaient curieux de savoir quel âge il fêtait. Ils exprimaient leur opinion à ce sujet. Tout le monde attendait impatiemment le soir pour le savoir, et personne n'a voulu rater l'événement.

À un moment, Rabbi Efraïm a voulu parler, un silence s'est fait, et il a dit :

"Mes chers amis, le moment de vous **révéler mon âge est arrivé**.

Hachem nous a donné la *Mitsva* d'honorer nos parents. Je ne pourrais jamais affirmer l'avoir accompli totalement. Mais je peux affirmer deux

choses :

- j'ai toujours **fait avec enthousiasme ce que mes parents m'ont demandé**, même quand ce n'était pas facile, sans jamais leur dire "Non" ou "Je ne veux pas";
- lorsque mes parents ont vieilli, je les ai **soutenus du mieux que j'ai pu** : je leur ai **donné à manger et à boire**, j'ai **acheté avec mon argent tout ce dont ils avaient besoin**, j'ai satisfait leurs besoins et désirs avec une **grande joie et un visage rayonnant**.

La Torah a promis que celui qui honore ses parents aura une vie longue et bonne. Aujourd'hui, *Baroukh Hachem*, je fête mes **100 ans en parfaite santé** ! Je n'ai pas perdu ne serait-ce qu'une dent !

Tout cela grâce au mérite de cette *Mitsva*."

Ainsi, les gens ont pu constater, avec beaucoup d'émotion, la véracité de la *Michna* qui cite la *Mitsva* d'honorer ses parents parmi les ***Mitsvot* dont on profite aussi dans ce monde**.

## CHMIRAT HALACHONE en histoire

Rabbénou Yona nous enseigne : "Une **attitude négative** à l'égard des autres signifie que nous trouverons toujours des **défauts à évoquer**." (*Cha'aré Téchouva* 3, 217)

## LE CAS DE LA SEMAINE

Réouven tient des propos dénigrants Gad **en présence de plusieurs amis**, dont Chim'on.



## QUESTION

Chim'on peut-il accorder de l'importance aux paroles de Réouven ?

## Réponse



Chim'on n'a pas le droit de prêter foi aux propos médisants de Réouven, même s'ils sont tenus devant plusieurs personnes. Il est interdit de croire du *Lachon Hara'* **quel que soit le nombre d'auditeurs présents**.

*Question*

Élie monte sur le toit, **accessible par une trappe** située au plafond du dernier étage, pour en identifier la cause, puis appelle Moché à l'aide. Après avoir terminé l'inspection, Élie redescend mais laisse la trappe ouverte, pensant que Moché la refermera en descendant.

Cependant, quand Moché redescend, il ne ferme pas non plus la trappe, **croyant que c'est la responsabilité d'Élie**, car c'est lui qui l'a ouverte. Par la suite, des enfants de l'immeuble voient la trappe ouverte, montent sur le toit pour jouer

et l'un d'eux **tombe dans le trou, et se blesse.**

Élie affirme que, puisque Moché était encore sur le toit quand il est redescendu, c'était à lui de **fermer la trappe**. Moché, quant à lui, prétend qu'Élie ne lui a rien dit en descendant et que, n'ayant pas ouvert la trappe, il n'était pas responsable de la fermer. Il soutient qu'on ne lui a **jamais demandé de la refermer**, et qu'il n'a donc aucune responsabilité dans cette situation.

**GUEMARA**

Sur qui retombe la responsabilité ?

*A toi !*

- Baba Kama 51a (Michna) ainsi que la Guémara 51b depuis Vérichon Méimat miftar jusqu'à Ein Brira
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) 410, 25
- 'Hazon Ich Baba Kama 8, 2

**RÉPONSE**

La *Michna* aborde un cas similaire où deux associés utilisent un puits : l'un l'ouvre pour puiser de l'eau sans le refermer, puis l'autre fait de même. Si quelqu'un tombe dans le puits et se blesse, le *Choul'han 'Aroukh* conclut que la responsabilité incombe au premier, à moins qu'il n'ait **explicitement transmis cette responsabilité au second**. Le Rama, en revanche, considère que la **responsabilité est partagée entre les deux associés**.

Dans notre cas, selon le *Choul'han 'Aroukh*, Élie serait donc responsable, tandis que selon le Rama, Moché aussi partagerait cette responsabilité.

Cependant, le 'Hazon Ich précise que cette règle s'applique seulement si fermer le puits est **compliqué et nécessite un effort**. Par contre, si le couvercle du puits est facilement accessible, la responsabilité incombe entièrement au second. Selon cette logique, comme **fermer la trappe est une tâche facile**, c'est Moché qui est responsable de la refermer et donc de réparer les dommages causés à l'enfant.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com